

Stratégie régionale de l'emploi, formation, orientation professionnelles Le schéma régional des formations sanitaires et sociales 2018-2022

■ Session du 19/12/2017

■ Avis présenté par M. Claude LEVOYER au nom de la Commission 2 « Santé - Social »

Entendues les interventions de Mmes Catherine PARIS (CGT), Bernadette GUIHAL (CFDT), M. René PAVAGEAU (CRSA), Joseph ROCHER(CFDT), Gérard ALLARD (UFC que choisir), Marc MARHADOUR (UNIFED),

Entendue l'intervention de M. André MARTIN, Vice-Président du Conseil régional et Président de la Commission « Emploi, apprentissage, formation professionnelle, insertion »,

84 votants. Adopté par 80 voix pour, 4 abstentions, 0 contre.

Le schéma régional des formations sanitaires et sociales 2018-2022 pose des diagnostics qui sont partagés par le CESER :

- Défi démographique dans une région à la fois vieillissante et féconde ;
- Défi géographique face à une inégale accessibilité aux soins et au soutien à domicile ;
- Défi de l'accompagnement de l'évolution des métiers (nouvelles formes de dépendance, évolutions technologiques, aspirations nouvelles des professionnels...).

De ce point de vue, le CESER salue la qualité du travail mené par la Région et souligne de ce fait l'intérêt du document soumis à l'adoption du Conseil régional des 21 et 22 décembre 2017.

Le CESER partage les inquiétudes de la Région sur de nombreux points, et notamment sur le manque de visibilité au sujet du financement, par les pouvoirs publics, d'un certain nombre d'établissements et services du secteur sanitaire, social et médico-social. Mis sous pression, ils ont du mal à assurer l'accompagnement des stagiaires et des apprentis, intégré dans leur formation initiale. Dès lors, cette situation ne favorise pas le développement et la maintien de la formation pourtant indispensable dans les métiers du secteur sanitaire et social pour répondre aux besoins des Ligériens. La situation des EHPAD et des Services d'aide et de soins à domicile est, de ce point de vue, particulièrement préoccupante.

Par ailleurs, un soutien financier plus affirmé aux entreprises qui ont contractualisé avec la Région pour accueillir des apprentis s'avère nécessaire.

Le CESER partage également les analyses de la Région sur le manque d'attractivité de certains métiers du secteur SSMS et sa volonté de voir se développer les démarches de prévention des risques professionnels. Il approuve la volonté d'œuvrer pour une réelle mixité des formations et une répartition géographique équilibrée.

Le CESER souhaite que la Région fasse preuve de volontarisme pour répondre aux évolutions des métiers et des formations.